# ORGANISATION MONDIALE

### RESTRICTED

#### S/NGBT/W/15

31 octobre 1995

# DU COMMERCE

(95-3392)

Groupe de négociation sur les télécommunications de base Réunion au niveau des hauts fonctionnaires, 6 octobre 1995

# DECLARATION DE M. W. LAVOREL, DIRECTEUR GENERAL ADJOINT, CONCERNANT L'ETAT D'AVANCEMENT DES NEGOCIATIONS

Nous participons aujourd'hui à la neuvième réunion du Groupe de négociation, lequel a engagé ses travaux en mai 1994. En février, les séances de négociations bilatérales ont été introduites, et chacune des réunions tenues depuis a été accompagnée d'une semaine de réunions bilatérales. En avril, le Groupe est convenu que les projets d'offres d'engagements devraient être présentés au plus tard le 31 juillet. Or, à ce jour, seules dix offres ont été soumises, respectivement par l'Australie, le Canada, les Communautés européennes, les Etats-Unis, Hong Kong, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la République slovaque et la Suisse. D'après certaines informations, la présentation d'autres offres est imminente. Il est entendu que ces offres sont des offres initiales, qui dépendent de la poursuite des négociations et de la qualité des autres offres résultant des négociations. Certains des participants qui ont présenté leurs offres ont fait savoir qu'ils espèrent être en mesure de les améliorer par suite de nouvelles discussions bilatérales et, pour certains, de nouvelles réformes actuellement en cours d'application dans leurs régimes nationaux des télécommunications.

Depuis la réunion de septembre du Groupe, un gouvernement de plus, celui de l'Islande, est devenu participant à part entière aux travaux du Groupe. Celui-ci regroupe actuellement 28 participants à part entière représentant 42 gouvernements et plus de 90 pour cent des recettes mondiales dans le domaine des télécommunications. Trente gouvernements assistent aux réunions du Groupe en qualité d'observateurs. La plupart sont Membres de l'OMC, et six sont engagés dans le processus d'accession à l'Organisation. Le statut d'observateur a également été accordé à six organisations.

Lorsque le Groupe a engagé ses travaux l'an dernier, il a élaboré un questionnaire sur la structure du marché, la concurrence et la réglementation dans les régimes nationaux des télécommunications. Jusqu'ici, 33 réponses à ce questionnaire ont été reçues si l'on compte celle de la République tchèque, arrivée ce jour. Quatre de ces réponses ont été envoyées par des observateurs. Il y a donc eu un échange d'information considérable entre les participants. Comme beaucoup de réformes sont engagées parallèlement aux négociations sur les télécommunications de base, plusieurs participants ont fait parvenir au Groupe des mises à jour de leurs réponses au questionnaire ou des compléments d'information. Le Groupe a ainsi été tenu informé de faits nouveaux survenus dans ce secteur chez ces participants.

Le Groupe a examiné plusieurs questions théoriques ou techniques, portant pour la plupart sur des mesures en rapport avec la réglementation et sur la question de savoir comment traiter ces mesures dans le cadre des négociations. Le Groupe s'est ainsi penché sur les questions des licences, de l'interconnexion, des sauvegardes en matière de concurrence, des organes de réglementation indépendants, des fréquences et du numérotage, des normes et de l'homologation, de la transparence, des tarifs et des taxes de répartition, des services de terminaison, des servitudes et du service universel.

Les participants se sont aussi demandés si certaines de ces mesures sont couvertes de façon adéquate par les dispositions générales de l'AGCS et de l'Annexe sur les télécommunications, ou si elles devraient être couvertes par les listes d'engagements ou donner lieu à l'élaboration de règles générales ou de mémorandums d'accord. Plusieurs délégations ont présenté des communications pour contribuer à faire avancer les débats.

En septembre, un calendrier pour l'achèvement des négociations a été arrêté. Il prévoit des réunions mensuelles à partir de maintenant et jusqu'à la date limite du 30 avril. Chaque réunion sera précédée d'une semaine de négociations bilatérales. L'objectif fixé dans le calendrier est d'achever les travaux sur les questions liées à la réglementation et à l'établissement des listes d'ici à décembre de cette année. Il est aussi prévu que les projets d'offres révisés devront être présentés en janvier 1996 et les projets de listes, en février. En mars 1996, les listes définitives devront être prêtes et en avril, les participants rédigeront le Protocole au moyen duquel ces engagements devraient être annexés aux listes existantes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Il y a donc énormément à faire en très peu de temps, ce qui exigera un engagement intellectuel et politique considérable. Nous tous au Secrétariat ferons tout notre possible pour vous faciliter la tâche. Certains d'entre vous ont dû entendre le Directeur général indiquer, dans des discours qu'il a prononcés sur ce sujet cette semaine, qu'il considère cette question comme la principale priorité et le plus grand défi de l'OMC en ce moment, en raison non seulement des retombées économiques directes considérables qu'aura la libéralisation des télécommunications, mais aussi en raison de ses retombées indirectes, à savoir l'énorme effet multiplicateur que l'accès à des télécommunications modernes dans le monde entier pourra exercer sur la vie de la société. J'espère que votre Groupe, et cette réunion, joueront un grand rôle dans la réalisation de cet objectif.